

**PRODUITS KRUGER S.E.C.**

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS NON AUDITÉS**

**TRIMESTRES CLOS LE 31 MARS 2019 ET LE 1<sup>ER</sup> AVRIL 2018**

# Produits Kruger S.E.C.

## État consolidé résumé non audité de la situation financière

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

	31 mars 2019	Retraité (note 20) 31 décembre 2018	Retraité (note 20) 1 <sup>er</sup> janvier 2018
	\$	\$	\$
<b>Actif</b>			
<b>Actifs courants</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 17)	142 143	169 884	8 837
Créances clients et autres créances	136 879	127 633	113 194
Créances sur parties liées (note 14)	177	172	85
Partie courante des avances versées aux commanditaires (note 12)	268	-	1 928
Stocks	206 631	202 916	192 394
Impôt à recouvrer	-	362	522
Charges payées d'avance	11 024	4 065	5 509
	<u>497 122</u>	<u>505 032</u>	<u>322 469</u>
<b>Actifs non courants</b>			
Avances versées aux commanditaires (note 12)	-	1 704	4 489
Immobilisations corporelles (note 6)	782 842	786 022	761 610
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 7)	91 322	94 247	99 174
Autres actifs non courants	6 359	10	6 331
Goodwill	160 939	160 939	160 939
Immobilisations incorporelles	15 780	14 924	15 327
Actif d'impôt différé	33 835	33 440	26 092
<b>Total de l'actif</b>	<u>1 588 199</u>	<u>1 596 318</u>	<u>1 396 431</u>
<b>Passif</b>			
<b>Passifs courants</b>			
Dette bancaire (note 17)	7 138	-	9 051
Dettes fournisseurs et autres dettes	208 788	238 856	190 698
Dettes envers des parties liées (note 14)	6 787	5 620	2 596
Impôt à payer	608	80	498
Distributions à verser (notes 12 et 14)	10 880	10 723	10 382
Partie courante des provisions (note 9)	238	292	333
Partie courante de la dette à long terme (note 10)	13 755	13 939	190 947
Partie courante des obligations locatives (note 11)	15 974	16 178	15 169
	<u>264 168</u>	<u>285 688</u>	<u>419 674</u>
<b>Passifs non courants</b>			
Dette à long terme (note 10)	590 811	563 955	225 368
Obligations locatives (note 11)	96 232	98 952	104 888
Provisions (note 9)	5 620	5 398	5 973
Prestations de retraite (note 8)	103 376	104 939	119 558
Avantages postérieurs au départ à la retraite (note 8)	56 378	54 051	60 457
<b>Passifs attribuables à des parties autres que les porteurs de parts</b>	<u>1 116 585</u>	<u>1 112 983</u>	<u>935 918</u>
Partie courante du passif lié aux parts de société en commandite (note 12)	6 187	-	1 928
Partie non courante du passif lié aux parts de société en commandite (note 12)	111 884	116 524	158 381
<b>Total du passif lié aux parts de société en commandite</b>	<u>118 071</u>	<u>116 524</u>	<u>160 309</u>
<b>Total du passif</b>	<u>1 234 656</u>	<u>1 229 507</u>	<u>1 096 227</u>
<b>Capitaux propres</b>			
Parts de société en commandite (note 12)	384 204	376 274	356 240
Déficit	(117 310)	(102 502)	(123 123)
Cumul des autres éléments du résultat global	86 649	93 039	67 087
<b>Total des capitaux propres</b>	<u>353 543</u>	<u>366 811</u>	<u>300 204</u>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<u>1 588 199</u>	<u>1 596 318</u>	<u>1 396 431</u>
<b>Événements postérieurs à la clôture (note 12)</b>			

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés non audités.

# Produits Kruger S.E.C.

## État consolidé résumé non audité du résultat global

Trimestres clos le 31 mars 2019 et le 1<sup>er</sup> avril 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

	Trimestre clos le 31 mars 2019 \$	Retraité (note 20) Trimestre clos le 1 <sup>er</sup> avril 2018 \$
<b>Produits des activités ordinaires (note 14)</b>	350 977	323 735
<b>Charges</b>		
Coût des produits vendus (note 14)	320 108	286 052
Frais de vente, frais généraux et frais d'administration (note 14)	22 056	22 934
Profit sur la vente d'actifs non financiers	-	(215)
Coûts de restructuration, montant net (note 9)	65	-
<b>Résultat d'exploitation</b>	8 748	14 964
Charge d'intérêts	11 297	12 649
Autres charges (note 5)	849	1 788
<b>Résultat avant impôt</b>	(3 398)	527
<b>Impôt sur le résultat (note 13)</b>	(186)	(1 050)
<b>Résultat net de la période</b>	(3 212)	1 577
<b>Autres éléments du résultat global</b>		
<b>Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :</b>		
Réévaluation des prestations de retraite	2 027	16 806
Réévaluation des avantages postérieurs au départ à la retraite	(2 130)	638
<b>Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net :</b>		
Écarts de conversion	(6 390)	8 844
<b>Total des autres éléments du résultat global de la période</b>	(6 493)	26 288
<b>Résultat global de la période</b>	(9 705)	27 865

# Produits Kruger S.E.C.

## État consolidé résumé non audité des variations des capitaux propres

Trimestres clos le 31 mars 2019 et le 1<sup>er</sup> avril 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

	Parts de société en commandite		Déficit \$	Cumul des autres éléments du résultat global \$	Total des capitaux propres \$
	Nombre	\$			
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, retraité (note 20)</b>	57 675 039	356 240	(123 123)	67 087	300 204
Changement de méthode comptable	-	-	(6 331)	-	(6 331)
<b>Total des capitaux propres retraité au 1<sup>er</sup> janvier 2018</b>	<b>57 675 039</b>	<b>356 240</b>	<b>(129 454)</b>	<b>67 087</b>	<b>293 873</b>
Distributions à verser (note 12)	-	-	(10 447)	-	(10 447)
Ajustement de juste valeur (note 12)	-	184	(184)	-	-
Variation des profits actuariels liés aux prestations de retraite	-	-	16 806	-	16 806
Variation des profits actuariels liés aux avantages postérieurs au départ à la retraite	-	-	638	-	638
Écarts de conversion	-	-	-	8 844	8 844
Résultat net de la période	-	-	1 577	-	1 577
Émission de parts de société en commandite (note 12)	361 174	4 876	-	-	4 876
<b>Au 1<sup>er</sup> avril 2018, retraité</b>	<b>58 036 213</b>	<b>361 300</b>	<b>(121 064)</b>	<b>75 931</b>	<b>316 167</b>
<b>Au 31 décembre 2018, retraité (note 20)</b>	59 571 399	376 274	(102 502)	93 039	366 811
Distributions à verser (note 12)	-	-	(10 880)	-	(10 880)
Ajustement de juste valeur (note 12)	-	613	(613)	-	-
Variation des profits actuariels liés aux prestations de retraite	-	-	2 027	-	2 027
Variation des pertes actuarielles liées aux avantages postérieurs au départ à la retraite	-	-	(2 130)	-	(2 130)
Écarts de conversion	-	-	-	(6 390)	(6 390)
Résultat net de la période	-	-	(3 212)	-	(3 212)
Émission de parts de société en commandite (note 12)	875 273	7 317	-	-	7 317
<b>Au 31 mars 2019</b>	<b>60 446 672</b>	<b>384 204</b>	<b>(117 310)</b>	<b>86 649</b>	<b>353 543</b>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés non audités.

# Produits Kruger S.E.C.

## Tableau consolidé résumé non audité des flux de trésorerie

Trimestres clos le 31 mars 2019 et le 1<sup>er</sup> avril 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

	Trimestre clos le 31 mars 2019 \$	Retraité (note 20) Trimestre clos le 1 <sup>er</sup> avril 2018 \$
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Résultat net de la période	(3 212)	1 577
Éléments hors trésorerie		
Dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles	14 380	15 198
Dotation à l'amortissement des immobilisations incorporelles	362	295
Perte (profit) sur la vente d'immobilisations corporelles	(5)	434
Variation du coût amorti du passif lié aux parts de société en commandite (note 5)	1 547	2 678
Profit de change (note 5)	(698)	(241)
Variation de la juste valeur des dérivés (note 5)	-	(649)
Charge d'intérêts	11 297	12 649
Prestations de retraite et avantages postérieurs au départ à la retraite (note 8)	2 445	3 344
Provisions (note 9)	170	48
Impôt sur le résultat	(186)	(1 050)
Profit sur la vente d'actifs non financiers	-	(215)
Total des éléments hors trésorerie	29 312	32 491
Variation nette des éléments du fonds de roulement hors trésorerie (note 18)	(52 625)	(36 621)
Cotisations aux régimes de retraite et aux régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite	(3 112)	(3 987)
Paiements liés aux provisions (note 9)	(65)	(41)
Paiements d'impôt	(259)	(352)
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation</b>	<b>(29 961)</b>	<b>(6 933)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(5 521)	(15 718)
Acquisitions d'immobilisations corporelles liées au projet de la deuxième machine TAD	(11 116)	-
Intérêts payés sur les facilités de crédit relativement au projet de la deuxième machine TAD	(684)	-
Achats de logiciels	(1 218)	-
Produit tiré de la vente d'immobilisations corporelles	5	331
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement</b>	<b>(18 534)</b>	<b>(15 387)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement (note 19)</b>		
Produit tiré de la dette à long terme	24 777	38 050
Remboursement de la dette à long terme	(1 254)	(285)
Paiement de frais de financement différés	(286)	(232)
Paiements des obligations locatives	(4 225)	(3 719)
Intérêts payés sur la dette à long terme	(2 588)	(3 240)
Distributions et avances versées, montant net (note 12)	(1 970)	(7 025)
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement</b>	<b>14 454</b>	<b>23 549</b>
<b>Effet des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en monnaies étrangères</b>	<b>(838)</b>	<b>322</b>
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour la période</b>	<b>(34 879)</b>	<b>1 551</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période (note 17)</b>	<b>169 884</b>	<b>(214)</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période (note 17)</b>	<b>135 005</b>	<b>1 337</b>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés non audités.

# Produits Kruger S.E.C.

## Notes annexes

Trimestres clos le 31 mars 2019 et le 1<sup>er</sup> avril 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

### 1 Renseignements généraux

Produits Kruger S.E.C. (« PK S.E.C. » ou la « société en commandite ») est une société en commandite enregistrée dans la province de Québec, au Canada, dont les commanditaires sont Kruger Inc. (la « société mère »), PKGP Inc. (« PKGP ») et Papiers Tissu KP Inc. (« PTKP »). La société en commandite fabrique, vend et distribue des produits de papier destinés à l'usage domestique, industriel ou commercial. La société en commandite a des usines à New Westminster, en Colombie-Britannique, à Crabtree, Sherbrooke et Gatineau, au Québec, à Scarborough et Trenton, en Ontario, ainsi qu'à Memphis, dans le Tennessee. Le siège social de la société en commandite est situé à Mississauga, en Ontario, au Canada.

### 2 Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés résumés non audités ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et applicables à l'établissement d'états financiers intermédiaires, notamment la Norme comptable internationale IAS 34 *Information financière intermédiaire*, et conformément aux interprétations de l'International Financial Reporting Committee approuvées par le Conseil des normes comptables du Canada aux fins de l'intégration dans la Partie I du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*. Les présents états financiers consolidés résumés non audités doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels de la société en commandite pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Le trimestre clos le 31 mars 2019 s'échelonne sur 90 jours, soit du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2019, et le trimestre clos le 1<sup>er</sup> avril 2018 s'échelonne sur 91 jours, soit du 1<sup>er</sup> janvier au 1<sup>er</sup> avril 2018.

Les présents états financiers consolidés résumés non audités ont été approuvés par le conseil d'administration de PKGP le 9 mai 2019.

### 3 Principales méthodes comptables

La société en commandite a adopté IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients* le 1<sup>er</sup> janvier 2018 selon une approche rétrospective modifiée. L'adoption de cette norme n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés résumés non audités de la société en commandite. L'application d'IFRS 15 a entraîné un changement de la comptabilisation des produits des activités ordinaires de la société en commandite liés aux distributeurs de papier et des produits des activités ordinaires connexes. La société en commandite a inscrit un ajustement transitoire de 6,3 M\$ dans le déficit visant à réduire le solde lié aux distributeurs de papier, comptabilisé dans les autres actifs non courants au 31 décembre 2017.

Les principales méthodes comptables qui ont été adoptées pour la préparation des présents états financiers consolidés résumés non audités sont décrites dans les états financiers consolidés annuels de la société en commandite pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 et ont été appliquées à toutes les périodes présentées, sauf les méthodes comptables suivantes qui ont été adoptées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 :

- i) IAS 19 *Avantages du personnel*. En février 2018, l'IASB a publié une révision concernant les régimes à prestations définies et la comptabilisation d'une modification, d'une réduction ou d'une liquidation d'un régime. L'application était obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. La norme modifiée n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés résumés non audités.
- ii) IAS 23 *Coûts d'emprunt*. En décembre 2017, l'IASB a publié les Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2015-2017, qui englobent une modification d'IAS 23 *Coûts d'emprunt*. La modification précise les coûts d'emprunt qui sont admissibles à l'inscription à l'actif. L'application était obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. La norme modifiée n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés résumés non audités.

# Produits Kruger S.E.C.

## Notes annexes

Trimestres clos le 31 mars 2019 et le 1<sup>er</sup> avril 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

- iii) IAS 28 *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*. En février 2018, l'IASB a publié une modification pour préciser qu'une entité doit appliquer IFRS 9, y compris les dispositions de celle-ci en matière de dépréciation, aux intérêts à long terme qui sont détenus dans une entreprise associée ou une coentreprise et auxquels la méthode de la mise en équivalence n'est pas appliquée. L'application était obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. La norme modifiée n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés résumés non audités.
- iv) Le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la société en commandite a adopté IFRS 16 *Contrats de location* selon la méthode rétrospective intégrale. Ainsi, toutes les données comparatives de la période ont été retraitées pour rendre compte de l'adoption de la norme. Un état de la situation financière d'ouverture au début de la première période correspondante, au 1<sup>er</sup> janvier 2018, est présenté, tout comme un état de la situation financière retraité au 31 décembre 2018. L'incidence sur l'état consolidé résumé non audité de la situation financière, l'état consolidé résumé non audité du résultat global et le tableau consolidé résumé non audité des flux de trésorerie est présentée à la note 20.

IFRS 16 établit les principes qui encadrent la façon de comptabiliser, d'évaluer et de présenter les contrats de location. La norme instaure un modèle unique de comptabilisation par le preneur, selon lequel les preneurs doivent comptabiliser des actifs et des passifs à l'égard de tous les contrats de location importants. Lorsqu'elle est entrée en vigueur, IFRS 16 a remplacé les directives actuelles ayant trait à la comptabilisation des contrats de location, notamment IAS 17 *Contrats de location* et les interprétations connexes.

Les principaux changements découlant de l'adoption d'IFRS 16 sont notamment les suivants :

- La définition d'un contrat de location est modifiée par la nouvelle norme. Selon IFRS 16, un contrat est ou contient un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Auparavant, la société en commandite déterminait, au moment de la passation du contrat, si un arrangement était ou contenait un contrat de location aux termes d'IFRIC 4.
- Selon IFRS 16, le preneur comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative au début de la période de location dans le cas des contrats de location d'une durée de plus d'un an. L'actif au titre du droit d'utilisation est évalué initialement au montant de l'obligation locative majoré des coûts directs initiaux engagés par le preneur, s'il en est. L'évaluation ultérieure dépend de la nature de l'actif sous-jacent. L'obligation locative est évaluée initialement à la valeur actualisée des paiements locatifs exigibles sur la durée du contrat de location et actualisée au taux d'intérêt implicite du contrat de location. S'il est impossible de déterminer facilement ce taux, le preneur utilise son taux d'emprunt marginal. Une réévaluation ultérieure est exigée dans des circonstances particulières.

Auparavant, la société en commandite classait les contrats de location comme des contrats de location simple ou des contrats de location-financement selon que le contrat de location transférait ou non la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété du bien sous-jacent à la société en commandite.

- IFRS 16 donne des indications détaillées pour établir la durée du contrat de location lorsque la société en commandite a une option de prolongation du contrat de location.
- La nouvelle norme établit des obligations d'information détaillées qui diffèrent des exigences antérieures.

Au moment de la passation d'un contrat, la société en commandite évalue si un contrat est ou contient un contrat de location en se demandant s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie.

La société en commandite comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative à la date de début de la période de location. L'actif au titre du droit d'utilisation est évalué initialement au montant initial de l'obligation locative, ajusté pour tenir compte de tout paiement locatif effectué à la date de début

# Produits Kruger S.E.C.

## Notes annexes

Trimestres clos le 31 mars 2019 et le 1<sup>er</sup> avril 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

ou avant et majoré des coûts directs initiaux engagés, s'il en est, et d'une estimation des coûts associés au démantèlement et à l'enlèvement du bien sous-jacent ou à la remise en état du bien sous-jacent ou du lieu où il se trouve, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus.

L'actif au titre du droit d'utilisation est par la suite amorti sur la période se terminant au terme de la durée d'utilité de l'actif ou au terme de la durée du contrat de location s'il est antérieur selon le mode linéaire, puisque ce mode reflète le plus étroitement le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs. La durée du contrat de location comprend les périodes visées par une option de prolongation si la société en commandite a une certitude raisonnable qu'elle exercera cette option. Les durées des contrats de location vont de 1 an à 25 ans pour les terrains, les bâtiments, le matériel et les véhicules motorisés. De plus, l'actif au titre du droit d'utilisation est diminué périodiquement des pertes de valeur, le cas échéant, et ajusté pour tenir compte de certaines réévaluations de l'obligation locative.

L'obligation locative est évaluée initialement à la valeur actualisée des paiements locatifs non versés à la date de début, actualisée au taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, s'il est impossible de déterminer facilement ce taux, au taux d'emprunt marginal de la société en commandite. En règle générale, la société en commandite utilise son taux d'emprunt marginal en tant que taux d'actualisation. Les paiements locatifs variables qui ne sont pas tributaires d'un indice ou d'un taux ne sont pas pris en compte dans l'évaluation de l'obligation locative.

L'obligation locative est évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Elle est réévaluée lorsque les paiements locatifs futurs sont modifiés par suite d'une variation d'un indice ou d'un taux, si la société en commandite modifie son estimation du montant qu'elle s'attend à devoir payer aux termes d'une garantie de valeur résiduelle ou si la société en commandite modifie son évaluation quant à savoir si elle exercera une option d'achat, de prolongation ou de résiliation.

Lorsque l'obligation locative est évaluée de cette manière, un ajustement correspondant est apporté à la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation ou porté en résultat net si la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation a été ramenée à zéro.

La société en commandite a décidé de présenter ses actifs au titre de droits d'utilisation séparément des immobilisations corporelles, et ses obligations locatives sont présentées en tant que passifs courants et non courants à l'état consolidé résumé non audité de la situation financière.

Lors de la passation d'un contrat de location, la société en commandite comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation en fonction de l'obligation locative correspondante sur la durée du contrat de location. Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, des actifs au titre de droits d'utilisation de 94,2 M\$ et des obligations locatives de 115,1 M\$ étaient comptabilisés et ajustés pour tenir compte des paiements locatifs de 2,8 M\$ effectués le 1<sup>er</sup> janvier 2019 ou avant, donnant lieu à une incidence nette de 23,7 M\$ sur le déficit. Aux fins de l'évaluation des obligations locatives, la société en commandite a actualisé les paiements locatifs en appliquant son taux d'emprunt marginal à la date de début du contrat de location. Le taux moyen pondéré appliqué s'établissait à 4,61 % au 31 mars 2019.

La société en commandite a décidé de ne pas comptabiliser d'actifs au titre de droits d'utilisation ni d'obligations locatives relativement aux contrats de location à court terme d'immobilisations corporelles dont la durée est d'au plus 12 mois et relativement aux contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur, par exemple certains équipements de bureau. La société en commandite comptabilise en charges les paiements locatifs au titre de ces contrats de location, selon le mode linéaire sur la durée des contrats de location dans l'état consolidé résumé non audité du résultat global.

Les paiements versés aux fournisseurs comprennent des paiements au titre de contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur, des paiements au titre des contrats de location à court terme et des paiements locatifs variables qui sont exclus de l'évaluation des obligations locatives. Les intérêts versés englobent les sorties de trésorerie se rapportant aux charges d'intérêts sur les obligations locatives.

# Produits Kruger S.E.C.

## Notes annexes

Trimestres clos le 31 mars 2019 et le 1<sup>er</sup> avril 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

Lors de l'adoption initiale d'IFRS 16, la société en commandite a eu recours aux mesures de simplification suivantes permises selon la norme :

- La société en commandite a appliqué les exemptions relatives à la comptabilisation permises pour les contrats de location à court terme dont la durée est d'au plus 12 mois et les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur. Les paiements locatifs connexes sont comptabilisés en charges selon le mode linéaire sur la durée des contrats de location.
- La société en commandite a appliqué la mesure de simplification qui l'exempte de l'obligation de réévaluer quelles transactions constituent des contrats de location à la date de première application et maintient l'évaluation effectuée antérieurement aux termes d'IAS 17 et d'IFRIC 4. La société en commandite a appliqué la définition d'un contrat de location selon IFRS 16 aux contrats conclus ou modifiés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.
- La société en commandite a appliqué la mesure de simplification qui permet, pour certaines catégories de biens sous-jacents, de ne pas séparer les composantes locatives des composantes non locatives, mais plutôt de comptabiliser chaque composante locative et les composantes non locatives qui s'y rattachent comme une seule composante, de nature locative.

Aux fins de l'application d'IFRS 16 *Contrats de location*, des jugements importants doivent être posés et certaines estimations clés doivent être faites.

Les jugements critiques requis aux fins de l'application d'IFRS 16 concernent notamment ce qui suit :

- Établir si un contrat (ou une partie d'un contrat) contient un contrat de location;
- Déterminer s'il existe une certitude raisonnable qu'une option de prolongation ou de résiliation sera exercée;
- Déterminer si des paiements locatifs variables sont fixes en substance;
- Établir si un arrangement contient plusieurs contrats de location;
- Déterminer le prix de vente distinct des composantes locatives et des composantes non locatives.

Les principales sources d'incertitude relative aux estimations dans le cadre de l'application d'IFRS 16 sont notamment les suivantes :

- Estimation de la durée du contrat de location;
- Détermination du taux d'actualisation approprié des paiements locatifs;
- Évaluation pour établir si un actif au titre du droit d'utilisation s'est déprécié.

L'incidence des nouvelles normes ainsi que des modifications aux normes et aux interprétations qui ont été publiées, mais qui ne sont pas encore en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 et qui n'ont pas été adoptées par anticipation est présentée dans les états financiers consolidés annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018, à l'exception de ce qui suit :

- i) IAS 1 et IAS 8, Définition du terme « significatif ». En octobre 2018, l'IASB a publié un projet de modifications visant à clarifier et à harmoniser la définition du terme « significatif » dans IAS 1 et IAS 8 et à fournir des indications pour améliorer la cohérence dans l'application de ce concept. L'application est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 et l'application anticipée est permise. Les normes modifiées ne devraient pas avoir d'incidence sur les états financiers consolidés résumés non audités.
- ii) IFRS 3, Définition d'une entreprise. En octobre 2018, l'IASB a publié une modification visant à modifier la définition d'une entreprise. La modification vise à résoudre les problèmes survenant lorsqu'une entité détermine si elle a acquis une entreprise ou un groupe d'actifs. L'application est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 et l'application anticipée est permise. La direction évalue à l'heure actuelle cette norme et n'en a pas encore déterminé l'incidence sur les états financiers consolidés.

# Produits Kruger S.E.C.

## Notes annexes

Trimestres clos le 31 mars 2019 et le 1<sup>er</sup> avril 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

### 4 Estimations comptables et jugements critiques

La préparation des présents états financiers consolidés résumés non audités conformément aux IFRS impose le recours à des estimations et à des hypothèses qui touchent les montants de l'actif et du passif présentés dans les états financiers consolidés résumés non audités et les informations sur les éventualités à la date de clôture, ainsi que les montants présentés des produits des activités ordinaires et des charges de la période. Sur une base régulière et en tenant compte des informations disponibles, la direction évalue ses estimations. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les ajustements nécessaires, le cas échéant, sont pris en compte dans le résultat de la période au cours de laquelle ils sont effectués. Les estimations faites et les jugements posés par la direction qui ont l'incidence la plus importante sur les états financiers consolidés résumés non audités de la société en commandite sont les mêmes que ceux appliqués aux états financiers consolidés audités de l'exercice clos le 31 décembre 2018, sauf en ce qui a trait aux nouveaux jugements significatifs et aux principales sources d'incertitude quant aux estimations relativement à l'application d'IFRS 16, qui sont décrits à la note 3. Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont régulièrement passées en revue. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées pour la période au cours de laquelle les estimations sont révisées, et ce, si la révision ne porte que sur cette période, ou au cours de la période de révision et des périodes futures, si la révision porte sur la période considérée et les périodes futures.

### 5 Autres charges

	Trimestre clos le 31 mars 2019 \$	Trimestre clos le 1 <sup>er</sup> avril 2018 \$
Profit de change	(698)	(241)
Variation du coût amorti du passif lié aux parts de société en commandite	1 547	2 678
Variation de la juste valeur des dérivés	-	(649)
	<u>849</u>	<u>1 788</u>

### 6 Immobilisations corporelles

	Terrains \$	Bâtiments \$	Matériel et outillage \$	Actifs en cours de construction ou de développement \$	Total \$
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2019</b>					
Coût	38 006	201 684	1 183 635	36 751	1 460 076
Cumul des amortissements et des pertes de valeur	-	(91 200)	(582 854)	-	(674 054)
<b>Valeur comptable nette au 1<sup>er</sup> janvier 2019</b>	<u>38 006</u>	<u>110 484</u>	<u>600 781</u>	<u>36 751</u>	<u>786 022</u>
Ajouts	-	-	-	14 451	14 451
Intérêts incorporés dans le coût de l'actif	-	-	-	2 019	2 019
Transferts	-	62	1 882	(1 944)	-
Dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles	-	(1 261)	(10 590)	-	(11 851)
Écarts de change	(32)	(1 165)	(6 570)	(32)	(7 799)
<b>Au 31 mars 2019</b>	<u>37 974</u>	<u>108 120</u>	<u>585 503</u>	<u>51 245</u>	<u>782 842</u>
<b>Au 31 mars 2019</b>					
Coût	37 974	200 253	1 175 708	51 245	1 465 180
Cumul des amortissements et des pertes de valeur	-	(92 133)	(590 205)	-	(682 338)
<b>Valeur comptable nette au 31 mars 2019</b>	<u>37 974</u>	<u>108 120</u>	<u>585 503</u>	<u>51 245</u>	<u>782 842</u>

# Produits Kruger S.E.C.

## Notes annexes

Trimestres clos le 31 mars 2019 et le 1<sup>er</sup> avril 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

### 7 Actifs au titre de droits d'utilisation

	Terrains \$	Bâtiments \$	Matériel \$	Véhicules motorisés \$	Total \$
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2018</b>					
Coût	34 852	118 236	3 974	1 742	158 804
Cumul des amortissements des actifs au titre de droits d'utilisation	(20 560)	(36 279)	(2 075)	(716)	(59 630)
<b>Valeur comptable nette au 1<sup>er</sup> janvier 2018</b>	14 292	81 957	1 899	1 026	99 174
Ajouts	-	4 171	1 047	442	5 660
Dotations à l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	(1 393)	(7 841)	(877)	(529)	(10 640)
Écarts de change	-	28	16	9	53
<b>Au 31 décembre 2018</b>	12 899	78 315	2 085	948	94 247
<b>Au 31 décembre 2018</b>					
Coût	34 852	122 435	5 062	2 202	164 551
Cumul des amortissements des actifs au titre de droits d'utilisation	(21 953)	(44 120)	(2 977)	(1 254)	(70 304)
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2018</b>	12 899	78 315	2 085	948	94 247
Dotations à l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	(352)	(2 134)	(295)	(130)	(2 911)
Écarts de change	-	(6)	(5)	(3)	(14)
<b>Au 31 mars 2019</b>	12 547	76 175	1 785	815	91 322
<b>Au 31 mars 2019</b>					
Coût	34 852	122 427	5 050	2 197	164 526
Cumul des amortissements des actifs au titre de droits d'utilisation	(22 305)	(46 252)	(3 265)	(1 382)	(73 204)
<b>Valeur comptable nette au 31 mars 2019</b>	12 547	76 175	1 785	815	91 322

# Produits Kruger S.E.C.

## Notes annexes

Trimestres clos le 31 mars 2019 et le 1<sup>er</sup> avril 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

### 8 Prestations de retraite et avantages postérieurs au départ à la retraite

Le tableau qui suit présente les principales hypothèses relativement aux régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages sociaux :

Hypothèses	Régimes de retraite		Régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite	
	31 mars 2019 %	31 décembre 2018 %	31 mars 2019 %	31 décembre 2018 %
Taux d'actualisation – obligation au titre des prestations constituées	3,39	3,65	3,39	3,65
Taux d'augmentation des salaires	3,25 – 4,00	3,25 – 4,00		

La charge nette au titre des régimes de retraite comprend les composantes suivantes :

Charge nette au titre des régimes	Régimes de retraite		Régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite	
	Trimestre clos le 31 mars 2019 \$	Trimestre clos le 1 <sup>er</sup> avril 2018 \$	Trimestre clos le 31 mars 2019 \$	Trimestre clos le 1 <sup>er</sup> avril 2018 \$
Coût des services rendus au cours de la période	1 878	2 667	438	518
Coût financier	5 582	5 360	448	461
Rendement prévu des actifs des régimes	(4 702)	(4 364)	-	-
Frais d'administration	129	159	-	-
	<u>2 887</u>	<u>3 822</u>	<u>886</u>	<u>979</u>

### 9 Provisions

	Obligations environnementales et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations <sup>a)</sup> \$	Incitatifs à long terme et UAD <sup>b)</sup> \$	Restructuration \$	Total \$
<b>Provisions au 1<sup>er</sup> janvier 2019</b>	4 831	859	-	5 690
<b>Partie courante</b>	-	292	-	292
<b>Partie non courante</b>	4 831	567	-	5 398
<b>Provisions au 1<sup>er</sup> janvier 2019</b>	4 831	859	-	5 690
Provisions supplémentaires	-	105	65	170
Montant payé au cours de la période	-	-	(65)	(65)
Accroissement des intérêts	63	-	-	63
<b>Provisions au 31 mars 2019</b>	4 894	964	-	5 858
<b>Partie courante</b>	-	238	-	238
<b>Partie non courante</b>	4 894	726	-	5 620

a) Obligations environnementales et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Pour remplir son obligation éventuelle en vertu d'un contrat de location de terrain pour l'une de ses usines, la société en commandite a constitué une provision pour la démolition du bâtiment et la restauration du terrain à la fin du contrat. Le contrat de location actuel vient à échéance en 2028 et des négociations sont en cours pour le prolonger. Le montant non actualisé estimatif nécessaire pour éteindre cette obligation se situerait

# Produits Kruger S.E.C.

## Notes annexes

Trimestres clos le 31 mars 2019 et le 1<sup>er</sup> avril 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

entre 8,0 M\$ et 10,5 M\$. Le passif est estimé d'après les flux de trésorerie actualisés à un taux d'actualisation de 5,135 % (5,135 % au 31 décembre 2018).

### b) Incitatifs à long terme et UAD

Les incitatifs à long terme comprennent le plan incitatif à long terme offert aux cadres de la société en commandite. Ce plan attribue des unités d'actions en fonction du rendement, en se fondant principalement sur le BAIIA ajusté et sur le rendement du capital investi, d'après une moyenne sur trois ans, ainsi que d'autres éléments. Les attributions aux termes de ce plan sont versées en trésorerie, au mois de mai de l'exercice suivant la période de trois ans au cours de laquelle les droits sont acquis. La charge de rémunération connexe est comptabilisée sur la même période de trois ans.

La société en commandite a adopté une politique aux termes de laquelle chaque administrateur doit détenir au moins 5 000 actions ordinaires ou leur équivalent, ou les deux, sous forme d'unités d'actions différées (« UAD ») de PTKP. Un régime d'unités d'actions différées a été instauré et permet aux administrateurs indépendants de recevoir une partie ou la totalité de leurs honoraires en UAD. Aux termes de ce régime, des unités supplémentaires peuvent être émises en tant qu'équivalents de dividende lorsque PTKP déclare et verse un dividende à ses actionnaires. Advenant qu'un administrateur quitte ses fonctions, ses UAD lui seront réglées en trésorerie. Au 31 mars 2019, des UAD se chiffrent à 0,03 M\$ avaient été constatées (0,08 M\$ au 31 décembre 2018).

## 10 Dette à long terme

	Échéance	31 mars 2019 \$	31 décembre 2018 \$
Facilité de crédit de premier rang <sup>a)</sup>	2023	133 682	109 008
Billets	2025	122 000	121 887
Convention d'AgCredit	2036	192 304	190 191
Débeture d'IQ	2028	88 259	86 925
Prêt d'Investissement Québec	2026	31 640	32 626
Facilité de crédit Nordea2	2029	24 382	24 832
Facilité de crédit Nordea	2019	8 797	8 960
Emprunt auprès du gouvernement de l'Ontario	2026	3 502	3 465
		<u>604 566</u>	<u>577 894</u>
Moins : partie courante de la dette à long terme		<u>13 755</u>	<u>13 939</u>
		<u>590 811</u>	<u>563 955</u>

### a) Convention de crédit de premier rang

Aux termes de la convention de crédit de premier rang, les parties au crédit assujetties à des restrictions doivent respecter certaines clauses restrictives financières, notamment le maintien i) d'un ratio du total de la dette nette à long terme sur le BAIIA; ii) d'un ratio de la dette nette à long terme garantie de premier rang sur le BAIIA; et iii) d'un ratio de couverture des intérêts. Les clauses restrictives financières sont calculées sur une base consolidée ajustée (au sens de la convention de crédit de premier rang), de sorte que les parties au crédit non assujetties à des restrictions sont comptabilisées en tant qu'investissements, mais ne sont pas consolidées. Ainsi, le BAIIA des filiales non assujetties à des restrictions n'est pas inclus dans ces calculs.

Le 15 mars 2019, vu l'évolution importante du contexte commercial depuis la conclusion de la convention de crédit de premier rang en avril 2018, la société en commandite a obtenu le consentement unanime des prêteurs afin de modifier les clauses restrictives concernant le ratio du total de la dette nette à long terme sur

# Produits Kruger S.E.C.

## Notes annexes

Trimestres clos le 31 mars 2019 et le 1<sup>er</sup> avril 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

le BAIIA et le ratio de la dette nette à long terme garantie de premier rang sur le BAIIA que contient la convention de crédit, comme suit :

La société en commandite doit maintenir, sur une base consolidée ajustée et sur une base financière trimestrielle :

Un ratio du total de la dette nette à long terme sur le BAIIA d'au plus :

- i. 4,25:1,00 jusqu'au 31 décembre 2018 inclusivement;
- ii. 4,75:1,00 du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2019 inclusivement;
- iii. 4,50:1,00 du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2019 inclusivement;
- iv. 4,25:1,00 par la suite.

Un ratio de la dette nette à long terme garantie de premier rang sur le BAIIA d'au plus :

- i. 3,00:1,00 jusqu'au 31 décembre 2018 inclusivement;
- ii. 3,25:1,00 du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019 inclusivement;
- iii. 3,00:1,00 par la suite.

Un ratio de couverture des intérêts d'au moins 3,00:1,00.

### 11 Obligations locatives

Les contrats de location de la société en commandite concernent les terrains, les établissements, le matériel et les véhicules motorisés au titre du droit d'utilisation. Les flux de trésorerie non actualisés contractuels des obligations locatives s'établissent comme suit :

	<b>31 mars 2019</b>
	<b>\$</b>
Moins d'un an	15 974
Entre 1 et 5 ans	64 160
Plus de 5 ans	68 827
	<b>148 961</b>

Les options de renouvellement ont été incluses dans l'évaluation des obligations locatives lorsqu'il existe la certitude raisonnable que la société en commandite exercera l'option de renouvellement.

Les charges d'intérêts des obligations locatives, les charges liées aux paiements locatifs variables qui ne sont pas inclus dans l'évaluation des obligations locatives et les charges liées aux contrats de location visant des biens de faible valeur se détaillent comme suit :

	<b>Trimestre</b>	<b>Retraité (note 20)</b>
	<b>clos le</b>	<b>Trimestre</b>
	<b>31 mars 2019</b>	<b>clos le</b>
	<b>\$</b>	<b>1<sup>er</sup> avril 2018</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Charges d'intérêt des obligations locatives	1 301	1 336
Charges liées aux paiements locatifs variables qui ne sont pas inclus dans l'évaluation des obligations locatives	1 249	1 228
Charges liées aux contrats de location visant des biens de faible valeur	82	82
	<b>2 632</b>	<b>2 646</b>

Les charges liées aux paiements locatifs variables qui ne sont pas pris en compte dans l'évaluation des obligations locatives comprennent les paiements locatifs variables des coûts d'exploitation, d'impôt foncier et d'assurance.

# Produits Kruger S.E.C.

## Notes annexes

Trimestres clos le 31 mars 2019 et le 1<sup>er</sup> avril 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

Pour le trimestre clos le 31 mars 2019, les charges visant les contrats de location à court terme étaient négligeables.

### 12 Distributions et passif lié aux parts de société en commandite

	<b>Passif lié aux parts de société en commandite \$</b>
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2019	116 524
Variation du coût amorti du passif lié aux parts de société en commandite (note 5)	1 547
Au 31 mars 2019	<u>118 071</u>

Les distributions de parts de société en commandite versées, la partie des distributions réinvestie par les commanditaires, les parts de société en commandite supplémentaires émises au prix par part et le produit brut s'établissent comme suit :

<b>Date de paiement des distributions</b>	<b>Trimestre clos le 31 mars 2019</b>			
	<b>Distributions de parts de société en commandite \$</b>	<b>Prix par part \$</b>	<b>Nombre de parts de société en commandite émises</b>	<b>Produit brut \$</b>
15 janvier 2019	10 723	8,36	875 273	7 317
	<u>10 723</u>		<u>875 273</u>	<u>7 317</u>
<b>Trimestre clos le 1<sup>er</sup> avril 2018</b>				
<b>Date de paiement des distributions</b>	<b>Distributions de parts de société en commandite \$</b>	<b>Prix par part \$</b>	<b>Nombre de parts de société en commandite émises</b>	<b>Produit brut \$</b>
15 janvier 2018	10 382	13,50	361 174	4 876
	<u>10 382</u>		<u>361 174</u>	<u>4 876</u>

Le 15 avril 2019, la société en commandite a versé des distributions de 10,9 M\$ aux commanditaires. En vertu du régime de réinvestissement des dividendes (« RRD ») de la société en commandite, une partie des distributions a été réinvestie par les commanditaires, et la société en commandite a donc émis 839 801 parts de société en commandite au prix de 8,70 \$. Pour le trimestre clos le 31 mars 2019, un ajustement de juste valeur de 0,6 M\$ a été comptabilisé pour refléter la valeur marchande des parts de société en commandite émises.

Après le 31 mars 2019, la société en commandite a déclaré des distributions de 11,0 M\$, à verser le 15 juillet 2019.

# Produits Kruger S.E.C.

## Notes annexes

### Trimestres clos le 31 mars 2019 et le 1<sup>er</sup> avril 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

La société en commandite a versé (reçu) les distributions de parts de société en commandite, les distributions à des fins fiscales et les avances suivantes à (de) ses parties liées :

	<b>Trimestre clos le 31 mars 2019</b>		
	<b>Avances versées</b>	<b>Distributions de parts de société en commandite</b>	<b>Total</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Versées à (reçues de) Kruger Inc. <sup>a)</sup>	(1 436)	2 257	821
Versées à PKGP	-	1	1
Versées à PTKP <sup>b)</sup>	-	1 148	1 148
Total versé (reçu)	(1 436)	3 406	1 970

  

	<b>Trimestre clos le 1<sup>er</sup> avril 2018</b>		
	<b>Avances versées</b>	<b>Distributions de parts de société en commandite</b>	<b>Total</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Versées à Kruger Inc. <sup>a)</sup>	1 275	4 361	5 636
Versées à PKGP	-	1	1
Versées à PTKP <sup>b)</sup>	244	1 144	1 388
Total versé	1 519	5 506	7 025

- a) Pour les trimestres clos le 31 mars 2019 et le 1<sup>er</sup> avril 2018, les distributions de parts de société en commandite ont été versées à Kruger Inc., déduction faite des distributions réinvesties dans le cadre du RRD. Pour le trimestre clos le 31 mars 2019, les distributions réinvesties par Kruger Inc. dans le cadre du RRD ont totalisé 6,8 M\$ (4,4 M\$ pour le trimestre clos le 1<sup>er</sup> avril 2018).
- b) Pour les trimestres clos le 31 mars 2019 et le 1<sup>er</sup> avril 2018, les distributions de parts de société en commandite ont été versées à PTKP, déduction faite des distributions réinvesties dans le cadre du RRD. Pour le trimestre clos le 31 mars 2019, les distributions réinvesties par PTKP dans le cadre du RRD ont totalisé 0,5 M\$ (0,5 M\$ pour le trimestre clos le 1<sup>er</sup> avril 2018).

#### *Distributions à des fins fiscales*

Conformément aux dispositions relatives aux distributions à des fins fiscales énoncées dans la convention de société en commandite, la société en commandite aurait normalement déclaré une distribution à des fins fiscales le 28 février 2019 à l'égard d'impôts à payer sur le bénéfice imposable de PTKP pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. Toutefois, PTKP a subi une perte fiscale pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 et, par conséquent, aucune distribution à des fins fiscales n'a été déclarée le 28 février 2019. L'excédent des avances sur la distribution à des fins fiscales s'est établi à 1,7 M\$. Une tranche de 0,3 M\$ a été affectée au paiement d'un acompte provisionnel mensuel au nom de PTKP et est remboursable à PK S.E.C. au plus tard le 31 mars 2020. Kruger Inc. et PKGP ont remboursé le montant de 1,4 M\$ restant à PK S.E.C. au cours du trimestre clos le 31 mars 2019. Les avances ne portent pas intérêt, sont sans recours et seront réglées au moment de la déclaration annuelle de la distribution à des fins fiscales.

### 13 Impôt sur le résultat

La société en commandite n'est pas une entité assujettie à l'impôt pour les trimestres clos le 31 mars 2019 et le 1<sup>er</sup> avril 2018. Le résultat de la société en commandite est transféré aux commanditaires, soit Kruger Inc., PKGP et PTKP. En revanche, les filiales de la société en commandite, à savoir KP USA, KTG, TAD Canco Inc., GTM, TAD Luxembourg S.A.R.L., KP TAD Holdco Inc., TAD1 Canco I Inc., TAD1 Canco II Inc., TAD1 GP ULC, TAD2 GP ULC et PKSII, sont des entités constituées en société par actions et sont, par conséquent, assujetties à l'impôt.

# Produits Kruger S.E.C.

## Notes annexes

### Trimestres clos le 31 mars 2019 et le 1<sup>er</sup> avril 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

La charge (le produit) d'impôt a été comptabilisé selon la meilleure estimation de la direction du taux moyen pondéré d'impôt sur le résultat annuel attendu pour l'exercice complet. Le taux moyen pondéré d'impôt sur le résultat annuel estimatif pour le trimestre clos le 31 mars 2019 était de 5,5 % ((199,2)% pour le trimestre clos le 1<sup>er</sup> avril 2018).

Le tableau suivant présente les éléments de l'impôt sur le résultat :

	<b>Trimestre clos le 31 mars 2019</b>	<b>Trimestre clos le 1<sup>er</sup> avril 2018</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Charge d'impôt exigible	872	446
Produit d'impôt différé	(1 058)	(1 496)
	<u>(186)</u>	<u>(1 050)</u>

#### 14 Transactions entre parties liées

La société en commandite effectue la vente et l'acquisition de biens et de services avec Kruger Inc. et ses filiales (« parties liées ») dans le cours normal de ses activités. Ces transactions ne portent pas intérêt et sont évaluées à la valeur d'échange, qui est le montant convenu par les parties liées.

Les ventes de biens à Kruger Inc. pour le trimestre clos le 31 mars 2019 ont totalisé 0,06 M\$ (0,1 M\$ pour le trimestre clos le 1<sup>er</sup> avril 2018). Les ventes de biens à des filiales de Kruger Inc. pour le trimestre clos le 31 mars 2019 ont totalisé 0,2 M\$ (néant pour le trimestre clos le 1<sup>er</sup> avril 2018). Les biens sont vendus aux prix et modalités qui seraient offerts à des tiers.

Les achats de biens et services auprès de Kruger Inc. pour le trimestre clos le 31 mars 2019 ont totalisé 1,9 M\$ (1,7 M\$ pour le trimestre clos le 1<sup>er</sup> avril 2018). Les achats de biens et services auprès des filiales de Kruger Inc. pour le trimestre clos le 31 mars 2019 ont totalisé 9,2 M\$ (8,8 M\$ pour le trimestre clos le 1<sup>er</sup> avril 2018). Les biens sont acquis auprès de Kruger Inc. et des parties liées aux conditions et modalités commerciales d'usage. Ces achats de biens et de services sont pris en compte dans le coût des produits vendus et les frais de vente, frais généraux et frais d'administration de l'état consolidé résumé non audité du résultat global. Pour le trimestre clos le 31 mars 2019, des frais de gestion de 1,1 M\$ (1,1 M\$ pour le trimestre clos le 1<sup>er</sup> avril 2018) ont été versés à Kruger Inc. en contrepartie des services de gestion rendus à la société en commandite.

Le tableau qui suit présente les soldes des créances sur parties liées ou des dettes envers des parties liées.

	<b>31 mars 2019</b>	<b>31 décembre 2018</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Créances sur Kruger Inc.	-	157
Créances sur les filiales de Kruger Inc.	177	15
	<u>177</u>	<u>172</u>
Dettes envers Kruger Inc.	4 985	2 785
Dettes envers les filiales de Kruger Inc.	1 491	2 566
Dettes envers PTKP	311	269
	<u>6 787</u>	<u>5 620</u>

Toutes les créances sur parties liées ou les dettes envers des parties liées doivent être réglées selon les modalités commerciales établies par les parties. Ces montants ne comportent pas de sûreté et ne portent pas intérêt. Aucune provision n'était constituée pour les créances sur parties liées au 31 mars 2019 et au 31 décembre 2018. Aucune dette n'était exigible auprès des parties liées au 31 mars 2019 et au 31 décembre 2018.

# Produits Kruger S.E.C.

## Notes annexes

Trimestres clos le 31 mars 2019 et le 1<sup>er</sup> avril 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

La société en commandite a déclaré les distributions suivantes à ses parties liées :

	31 mars 2019	31 décembre 2018
	\$	\$
Distributions à verser à Kruger Inc.	9 174	9 028
Distributions à verser à PKGP	1	1
Distributions à verser à PTKP	1 705	1 694
Total des distributions à verser	<u>10 880</u>	<u>10 723</u>

### 15 Information sectorielle

#### Secteurs à présenter

Pour établir les secteurs opérationnels, la direction s'est fondée sur les rapports revus par le chef de la direction, qui est considéré comme le principal décideur opérationnel. La société en commandite exerce des activités dans les trois secteurs suivants : le secteur Produits de consommation (« PDC »), le secteur Produits hors foyer (« PHF ») et le secteur Autres.

a) PDC

Ce secteur comprend les activités exercées dans les installations de fabrication de la société en commandite situées au Canada (à New Westminster, en Colombie-Britannique; ainsi qu'à Crabtree, Sherbrooke et Gatineau, au Québec) et aux États-Unis (à Memphis, dans le Tennessee). Le secteur Produits de consommation comprend les ventes de produits de papier de marques telles que Cashmere<sup>MD</sup>, Purex<sup>MD</sup>, White Swan<sup>MD</sup>, Scotties<sup>MD</sup>, Sponge Towels<sup>MD</sup> et White Cloud<sup>MD</sup> et des produits de papier de marques de distributeurs.

b) PHF

Ce secteur comprend les activités exercées dans les installations de fabrication de la société en commandite situées au Canada. Le secteur PHF vend, principalement par l'intermédiaire de distributeurs, des produits de papier à des entreprises qui œuvrent dans des secteurs tels que la gestion immobilière, les soins de santé, la restauration, la fabrication et l'hébergement, ainsi qu'à des installations communautaires.

c) Autres

Entrent dans ce secteur certaines charges du siège social de la société en commandite et des ajustements du calendrier pour certains coûts de fabrication inclus dans les stocks.

La société en commandite y incluait auparavant les profits et pertes associés aux ventes de bobines mères à d'autres entreprises de fabrication de papier principalement aux États-Unis, ainsi que les ventes de fibres recyclées, principalement à la société mère au Canada. Ces profits et pertes sont à présent comptabilisés dans les secteurs PDC ou PHF, selon le cas.

Le résultat d'exploitation des secteurs correspond au résultat de chaque secteur avant i) la charge d'intérêts, ii) l'impôt, iii) la dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles, iv) la dotation à l'amortissement des immobilisations incorporelles, v) la perte de valeur (le profit sur la vente) des actifs non financiers, vi) les pertes (profits) sur la vente d'immobilisations corporelles, vii) les écarts de change, viii) les charges liées aux activités de restructuration, ix) la variation du coût amorti du passif lié aux parts de société en commandite, x) la variation de la juste valeur des dérivés et xi) les frais de consultation non récurrents liés aux initiatives de transformation de l'exploitation. Le « BAIIA ajusté du secteur Produits de consommation », le « BAIIA ajusté du secteur PHF » et le « BAIIA ajusté du secteur Autres » correspondent au résultat d'exploitation des secteurs respectifs de PK S.E.C.

# Produits Kruger S.E.C.

## Notes annexes

### Trimestres clos le 31 mars 2019 et le 1<sup>er</sup> avril 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

Les actifs, les activités et les salariés de la société en commandite se trouvent principalement au Canada et aux États-Unis. Les mêmes actifs à long terme de la société en commandite sont employés dans les secteurs PDC, PHF et Autres. Par conséquent, les actifs ne peuvent être attribués à ces secteurs.

	<b>Trimestre clos le 31 mars 2019</b>			
	<b>PDC</b>	<b>PHF</b>	<b>Autres</b>	<b>Total</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Produits des activités ordinaires provenant des clients externes	296 184	54 793	-	350 977
BAIIA ajusté sectoriel	30 092	(6 584)	42	23 550
Dotation aux amortissements				14 742
Charge d'intérêts				11 297
Variation du coût amorti du passif lié aux parts de société en commandite				1 547
Profit sur la vente d'immobilisations corporelles				(5)
Coûts de restructuration, montant net				65
Profit de change				(698)
Résultat avant impôt				(3 398)
Impôt sur le résultat				(186)
Résultat net				(3 212)

	<b>Retraité (note 20)</b>			
	<b>Trimestre clos le 1<sup>er</sup> avril 2018</b>			
	<b>PDC</b>	<b>PHF</b>	<b>Autres</b>	<b>Total</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Produits des activités ordinaires provenant des clients externes	270 210	53 525	-	323 735
BAIIA ajusté sectoriel	31 067	250	(641)	30 676
Dotation aux amortissements				15 493
Charge d'intérêts				12 649
Variation du coût amorti du passif lié aux parts de société en commandite				2 678
Variation de la juste valeur des dérivés				(649)
Perte sur la vente d'immobilisations corporelles				434
Profit sur la vente d'actifs non financiers				(215)
Profit de change				(241)
Résultat avant impôt				527
Impôt sur le résultat				(1 050)
Résultat net				1 577

# Produits Kruger S.E.C.

## Notes annexes

Trimestres clos le 31 mars 2019 et le 1<sup>er</sup> avril 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

### Secteurs géographiques

La société en commandite exerce ses activités au Canada, aux États-Unis et au Mexique. Les produits des activités ordinaires et les actifs ont été répartis entre les secteurs géographiques en fonction de l'emplacement respectif des clients et des actifs non courants.

Produits des activités ordinaires	Trimestre clos le 31 mars 2019 \$	Trimestre clos le 1 <sup>er</sup> avril 2018 \$
Canada	197 417	188 653
États-Unis	127 512	115 552
Mexique	26 048	19 530
	<u>350 977</u>	<u>323 735</u>

	31 mars 2019			
	Canada \$	É.-U. \$	Mexique \$	Total \$
Immobilisations corporelles	414 475	368 351	16	782 842
Goodwill	160 939	-	-	160 939
Immobilisations incorporelles	15 780	-	-	15 780

	31 décembre 2018			
	Canada \$	É.-U. \$	Mexique \$	Total \$
Immobilisations corporelles	405 741	380 258	23	786 022
Goodwill	160 939	-	-	160 939
Immobilisations incorporelles	14 924	-	-	14 924

## 16 Instruments financiers

### Classement des instruments financiers

Le tableau qui suit présente le classement des instruments financiers, ainsi que leur valeur comptable et leur juste valeur, au 31 mars 2019.

	Classement	Valeur comptable \$	Juste valeur \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Actifs financiers au coût amorti	142 143	142 143
Créances clients et autres créances	Actifs financiers au coût amorti	136 879	136 879
Créances sur parties liées	Actifs financiers au coût amorti	177	177
Avances versées aux commanditaires	Actifs financiers au coût amorti	268	268
Dérivé incorporé	Dérivé incorporé à la juste valeur par le biais du résultat net	10	10
Dette bancaire	Passifs financiers au coût amorti	(7 138)	(7 138)
Dettes fournisseurs	Passifs financiers au coût amorti	(113 745)	(113 745)
Charges à payer	Passifs financiers au coût amorti	(59 464)	(59 464)
Passifs sur contrat	Passifs financiers au coût amorti	(35 362)	(35 362)
Passifs dérivés	Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	(217)	(217)
Dettes envers des parties liées	Passifs financiers au coût amorti	(6 787)	(6 787)
Distributions à verser	Passifs financiers au coût amorti	(10 880)	(10 880)
Dette à long terme	Passifs financiers au coût amorti	(604 566)	(617 300)
Passif lié aux parts de société en commandite	Passifs financiers au coût amorti	(118 071)	(118 071)

# Produits Kruger S.E.C.

## Notes annexes

Trimestres clos le 31 mars 2019 et le 1<sup>er</sup> avril 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

Le tableau qui suit présente la hiérarchie des justes valeurs des instruments financiers au 31 mars 2019, par niveau :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Dérivé incorporé	-	10	-	10
Passifs dérivés	-	(217)	-	(217)
Dette à long terme	-	(617 300)	-	(617 300)
Passif lié aux parts de société en commandite	-	-	(118 071)	(118 071)

Le tableau qui suit présente le classement des instruments financiers, ainsi que leur valeur comptable et leur juste valeur, au 31 décembre 2018 :

	Classement	Valeur comptable	Juste valeur
		\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Actifs financiers au coût amorti	169 884	169 884
Créances clients et autres créances	Actifs financiers au coût amorti	127 633	127 633
Créances sur parties liées	Actifs financiers au coût amorti	172	172
Avances versées aux commanditaires	Actifs financiers au coût amorti	1 704	1 704
Dérivé incorporé	Dérivé incorporé à la juste valeur par le biais du résultat net	10	10
Dettes fournisseurs	Passifs financiers au coût amorti	(136 650)	(136 650)
Charges à payer	Passifs financiers au coût amorti	(59 207)	(59 207)
Passifs sur contrat	Passifs financiers au coût amorti	(42 999)	(42 999)
Dettes envers des parties liées	Passifs financiers au coût amorti	(5 620)	(5 620)
Distributions à verser	Passifs financiers au coût amorti	(10 723)	(10 723)
Dette à long terme	Passifs financiers au coût amorti	(577 894)	(597 220)
Passif lié aux parts de société en commandite	Passifs financiers au coût amorti	(116 524)	(116 524)

Le tableau qui suit présente la hiérarchie des justes valeurs des instruments financiers au 31 décembre 2018, par niveau :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Dérivé incorporé	-	10	-	10
Dette à long terme	-	(597 220)	-	(597 220)
Passif lié aux parts de société en commandite	-	-	(116 524)	(116 524)

### Juste valeur

La trésorerie et ses équivalents, les créances clients et autres créances, les créances sur parties liées, les avances versées aux commanditaires, la dette bancaire, les dettes fournisseurs, les charges à payer, les passifs sur contrats, les dettes envers des parties liées et les distributions à verser sont des instruments financiers à court terme dont la juste valeur se rapproche de la valeur comptable étant donné qu'ils viendront à échéance dans un avenir proche. Au 31 mars 2019, les justes valeurs de la facilité de crédit de premier rang, des billets, de la convention d'AgCredit, de la deuxième facilité de crédit de Nordea, de la facilité de crédit de Nordea et de la facilité de la Caisse étaient, respectivement, de 135,0 M\$, 125,0 M\$, 196,2 M\$, 28,0 M\$, 8,8 M\$ et néant (110,2 M\$, 125,0 M\$, 200,4 M\$, 28,6 M\$, 9,0 M\$ et néant au 31 décembre 2018), ce qui avoisine le montant du capital impayé, le taux d'intérêt se rapprochant des taux d'intérêt courants du marché. Au 31 mars 2019, les justes valeurs de la débenture d'IQ, du prêt d'Investissement Québec et de l'emprunt auprès du gouvernement de l'Ontario étaient respectivement de 88,9 M\$, 31,9 M\$ et 3,5 M\$ (87,6 M\$, 33,0 M\$ et 3,4 M\$ au 31 décembre 2018) et avaient été comptabilisées en tenant compte des flux de trésorerie futurs actualisés au taux d'intérêt du marché de 6,0 %, de 4,4 % et de 4,4 %, respectivement, déduction faite de la subvention gouvernementale comptabilisée à un taux d'intérêt inférieur à celui du marché.

# Produits Kruger S.E.C.

## Notes annexes

Trimestres clos le 31 mars 2019 et le 1<sup>er</sup> avril 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

La direction a estimé la juste valeur du dérivé incorporé à l'aide d'une méthode d'établissement des prix fondée sur les taux d'intérêt pondérés selon les probabilités. La méthode d'évaluation utilisée relève du niveau 2.

La juste valeur des passifs dérivés est établie en fonction des taux de change et des taux d'intérêt en vigueur sur le marché actif. La variation de la juste valeur des passifs dérivés, d'après les taux de change, a été nulle pour le trimestre clos le 31 mars 2019 (profit de 0,6 M\$ pour le trimestre clos le 1<sup>er</sup> avril 2018), qui a été comptabilisée dans les autres charges à l'état consolidé résumé non audité du résultat global. La méthode d'évaluation utilisée relève du niveau 2. La variation de la juste valeur des passifs dérivés d'après les taux d'intérêt a représenté une perte de 0,3 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2019 (perte de 0,04 M\$ pour le trimestre clos le 1<sup>er</sup> avril 2018), qui a été comptabilisée dans la charge d'intérêts à l'état consolidé résumé non audité du résultat global. La méthode d'évaluation utilisée relève du niveau 2.

### *Juste valeur du passif lié aux parts de société en commandite*

Le passif lié aux parts de société en commandite est classé comme passif financier au coût amorti. La direction a estimé la juste valeur du passif lié aux parts de société en commandite selon un modèle fondé sur l'actualisation des flux de trésorerie. Les principales hypothèses visent l'obligation au titre de l'impôt, le taux d'actualisation et le taux de capitalisation propre au secteur. Aucun changement important n'a été apporté aux hypothèses au cours du trimestre clos le 31 mars 2019.

### *Risque de change*

De temps à autre, la société en commandite utilise des instruments financiers dérivés pour gérer le risque de change. Des swaps de change et des contrats de change à terme servent à gérer les emprunts libellés en dollars américains. Au 31 mars 2019, la société en commandite n'avait aucun swap de change en cours (aucun au 31 décembre 2018) et n'avait aucun contrat de change à terme en cours (aucun au 31 décembre 2018).

### *Risque de liquidité*

La société en commandite est tenue de respecter certaines clauses restrictives trimestrielles. Le 15 mars 2019, vu l'évolution importante du contexte commercial depuis la conclusion de la convention de crédit de premier rang en avril 2018, la société en commandite a obtenu le consentement unanime des prêteurs afin de modifier les clauses restrictives concernant le ratio du total de la dette nette à long terme sur le BAIIA et le ratio de la dette nette à long terme garantie de premier rang sur le BAIIA que contient la convention de crédit de premier rang. Voir la note 10 pour un complément d'information.

### *Risque de taux d'intérêt*

La société en commandite détient des swaps de taux d'intérêt qui ont été conclus pour fixer le taux d'intérêt sur un montant notionnel de 100,0 M\$ au 31 mars 2019 (100,0 M\$ au 31 décembre 2018). Les swaps de taux d'intérêt viennent à échéance au cours du trimestre qui sera clos en mars 2020.

## 17 Trésorerie et équivalents de trésorerie

	<b>31 mars 2019</b>	<b>31 décembre 2018</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	142 143	169 884
Dette bancaire	(7 138)	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie selon le tableau consolidé résumé non audité des flux de trésorerie	<u>135 005</u>	<u>169 884</u>

# Produits Kruger S.E.C.

## Notes annexes

Trimestres clos le 31 mars 2019 et le 1<sup>er</sup> avril 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

### 18 Éléments du fonds de roulement hors trésorerie

La variation des éléments du fonds de roulement hors trésorerie, telle qu'elle est présentée dans le tableau consolidé résumé non audité des flux de trésorerie, s'établit comme suit :

	Trimestre clos le 31 mars 2019 \$	Trimestre clos le 1 <sup>er</sup> avril 2018 \$
Augmentation des créances clients et autres créances	(15 041)	(19 807)
Diminution (augmentation) des créances sur parties liées	(5)	31
Augmentation des stocks	(4 817)	(18 245)
Augmentation des charges payées d'avance	(3 498)	(6 702)
Augmentation des autres actifs non courants	(2 394)	-
Diminution de l'impôt sur le résultat	266	292
Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs et autres dettes	(28 303)	2 119
Augmentation des dettes envers des parties liées	1 167	5 691
	<u>(52 625)</u>	<u>(36 621)</u>

### 19 Flux de trésorerie liés aux activités de financement

La variation des activités de financement figurant au tableau consolidé résumé non audité des flux de trésorerie est constituée de ce qui suit :

	Avances versées aux comman- ditaires \$	Intérêts payés d'avance \$	Intérêts courus \$	Distribu- tions à verser \$	Dette à long terme \$	Parts de société en commandite \$	Obligations locatives \$	Total \$
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2018</b>	(6 417)	(623)	149	10 382	416 315	356 240	120 057	896 103
Produit de la dette à long terme	-	-	-	-	38 050	-	-	38 050
Remboursement sur la dette à long terme	-	-	-	-	(285)	-	-	(285)
Païement des frais de financement différés	-	-	-	-	(232)	-	-	(232)
Païement des obligations locatives	-	-	-	-	-	-	(3 719)	(3 719)
Intérêts versés sur la dette à long terme	-	(2 853)	(154)	-	(233)	-	-	(3 240)
Distributions et avances versées, montant net	(1 519)	-	-	(10 382)	-	4 876	-	(7 025)
Éléments non liés aux activités de financement	1 928	2 066	6 405	10 447	6 905	184	2 751	30 686
<b>Au 1<sup>er</sup> avril 2018</b>	<u>(6 008)</u>	<u>(1 410)</u>	<u>6 400</u>	<u>10 447</u>	<u>460 520</u>	<u>361 300</u>	<u>119 089</u>	<u>950 338</u>
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2019</b>	(1 704)	(408)	3 230	10 723	577 894	376 274	115 130	1 080 139
Produit de la dette à long terme	-	-	-	-	24 777	-	-	24 777
Remboursement sur la dette à long terme	-	-	-	-	(1 254)	-	-	(1 254)
Païement des frais de financement différés	-	-	-	-	(286)	-	-	(286)
Païement des obligations locatives	-	-	-	-	-	-	(4 225)	(4 225)
Intérêts versés sur la dette à long terme	-	(2 285)	(162)	-	(141)	-	-	(2 588)
Distributions et avances versées, montant net	1 436	-	-	(10 723)	-	7 317	-	(1 970)
Éléments non liés aux activités de financement	-	1 666	4 168	10 880	3 576	613	1 301	22 204
<b>Au 31 mars 2019</b>	<u>(268)</u>	<u>(1 027)</u>	<u>7 236</u>	<u>10 880</u>	<u>604 566</u>	<u>384 204</u>	<u>112 206</u>	<u>1 117 797</u>

# Produits Kruger S.E.C.

## Notes annexes

Trimestres clos le 31 mars 2019 et le 1<sup>er</sup> avril 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

### 20 Rapprochement à la transition

Les tableaux des pages suivantes comportent des rapprochements entre les données comptabilisées selon les indications antérieures sur les contrats de location, IAS 17, et la nouvelle norme portant sur les contrats de location, IFRS 16, adoptée le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Les rapprochements sont présentés pour l'état consolidé résumé non audité de la situation financière au 31 mars 2019, au 31 décembre 2018 et au 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'état consolidé résumé non audité du résultat global pour les trimestres clos le 31 mars 2019 et le 1<sup>er</sup> avril 2018, le tableau consolidé résumé non audité des flux de trésorerie pour les trimestres clos le 31 mars 2019 et le 1<sup>er</sup> avril 2018 et le BAIIA ajusté sectoriel pour les trimestres clos le 31 mars 2019 et le 1<sup>er</sup> avril 2018. Se reporter à la note 3 pour un complément d'information.

	31 mars 2019			31 décembre 2018		
	IAS 17	Incidence de la transition	IFRS 16	IAS 17	Incidence de la transition	IFRS 16
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Actif</b>						
<b>Actifs courants</b>						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	142 143	-	142 143	169 884	-	169 884
Créances clients et autres créances	136 879	-	136 879	127 633	-	127 633
Créances sur parties liées	177	-	177	172	-	172
Partie courante des avances versées aux commanditaires	268	-	268	-	-	-
Stocks	206 631	-	206 631	202 916	-	202 916
Impôt à recouvrer	-	-	-	362	-	362
Charges payées d'avance	13 863	(2 839)	11 024	6 904	(2 839)	4 065
	<u>499 961</u>	<u>(2 839)</u>	<u>497 122</u>	<u>507 871</u>	<u>(2 839)</u>	<u>505 032</u>
<b>Actifs non courants</b>						
Avances versées aux commanditaires	-	-	-	1 704	-	1 704
Immobilisations corporelles	782 842	-	782 842	786 022	-	786 022
Actifs au titre de droits d'utilisation	-	91 322	91 322	-	94 247	94 247
Autres actifs non courants	6 359	-	6 359	10	-	10
Goodwill	160 939	-	160 939	160 939	-	160 939
Immobilisations incorporelles	15 780	-	15 780	14 924	-	14 924
Actif d'impôt différé	33 835	-	33 835	33 440	-	33 440
<b>Total de l'actif</b>	<u>1 499 716</u>	<u>88 483</u>	<u>1 588 199</u>	<u>1 504 910</u>	<u>91 408</u>	<u>1 596 318</u>
<b>Passif</b>						
<b>Passifs courants</b>						
Dettes bancaires	7 138	-	7 138	-	-	-
Dettes fournisseurs et autres dettes	208 788	-	208 788	238 856	-	238 856
Dettes envers des parties liées	6 787	-	6 787	5 620	-	5 620
Impôt à payer	608	-	608	80	-	80
Distributions à verser	10 880	-	10 880	10 723	-	10 723
Partie courante des provisions	238	-	238	292	-	292
Partie courante de la dette à long terme	13 755	-	13 755	13 939	-	13 939
Partie courante des obligations locatives	-	15 974	15 974	-	16 178	16 178
	<u>248 194</u>	<u>15 974</u>	<u>264 168</u>	<u>269 510</u>	<u>16 178</u>	<u>285 688</u>
<b>Passifs non courants</b>						
Dettes à long terme	590 811	-	590 811	563 955	-	563 955
Obligations locatives	-	96 232	96 232	-	98 952	98 952
Provisions	5 620	-	5 620	5 398	-	5 398
Prestations de retraite	103 376	-	103 376	104 939	-	104 939
Avantages postérieurs au départ à la retraite	56 378	-	56 378	54 051	-	54 051
<b>Passifs attribuables à des parties autres que les porteurs de parts</b>	<u>1 004 379</u>	<u>112 206</u>	<u>1 116 585</u>	<u>997 853</u>	<u>115 130</u>	<u>1 112 983</u>
Partie courante du passif lié aux parts de société en commandite	6 187	-	6 187	-	-	-
Partie non courante du passif lié aux parts de société en commandite	111 884	-	111 884	116 524	-	116 524
<b>Total du passif lié aux parts de société en commandite</b>	<u>118 071</u>	<u>-</u>	<u>118 071</u>	<u>116 524</u>	<u>-</u>	<u>116 524</u>
<b>Total du passif</b>	<u>1 122 450</u>	<u>112 206</u>	<u>1 234 656</u>	<u>1 114 377</u>	<u>115 130</u>	<u>1 229 507</u>
<b>Capitaux propres</b>						
Parts de société en commandite	384 204	-	384 204	376 274	-	376 274
Déficit	(93 587)	(23 723)	(117 310)	(78 780)	(23 722)	(102 502)
Cumul des autres éléments du résultat global	86 649	-	86 649	93 039	-	93 039
<b>Total des capitaux propres</b>	<u>377 266</u>	<u>(23 723)</u>	<u>353 543</u>	<u>390 533</u>	<u>(23 722)</u>	<u>366 811</u>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<u>1 499 716</u>	<u>88 483</u>	<u>1 588 199</u>	<u>1 504 910</u>	<u>91 408</u>	<u>1 596 318</u>

# Produits Kruger S.E.C.

## Notes annexes

Trimestres clos le 31 mars 2019 et le 1<sup>er</sup> avril 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

	1 <sup>er</sup> janvier 2018		
	IAS 17	Incidence de la transition	IFRS 16
	\$	\$	\$
<b>Actif</b>			
<b>Actifs courants</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 837	-	8 837
Créances clients et autres créances	113 194	-	113 194
Créances sur parties liées	85	-	85
Partie courante des avances versées aux commanditaires	1 928	-	1 928
Stocks	192 394	-	192 394
Impôt à recouvrer	522	-	522
Charges payées d'avance	8 007	(2 498)	5 509
	<u>324 967</u>	<u>(2 498)</u>	<u>322 469</u>
<b>Actifs non courants</b>			
Avances versées aux commanditaires	4 489	-	4 489
Immobilisations corporelles	761 610	-	761 610
Actifs au titre de droits d'utilisation	-	99 174	99 174
Autres actifs non courants	6 331	-	6 331
Goodwill	160 939	-	160 939
Immobilisations incorporelles	15 327	-	15 327
Actif d'impôt différé	26 092	-	26 092
<b>Total de l'actif</b>	<u><u>1 299 755</u></u>	<u><u>96 676</u></u>	<u><u>1 396 431</u></u>
<b>Passif</b>			
<b>Passifs courants</b>			
Dettes bancaires	9 051	-	9 051
Dettes fournisseurs et autres dettes	190 698	-	190 698
Dettes envers des parties liées	2 596	-	2 596
Impôt à payer	498	-	498
Distributions à verser	10 382	-	10 382
Partie courante des provisions	333	-	333
Partie courante de la dette à long terme	190 947	-	190 947
Partie courante des obligations locatives	-	15 169	15 169
	<u>404 505</u>	<u>15 169</u>	<u>419 674</u>
<b>Passifs non courants</b>			
Dette à long terme	225 368	-	225 368
Obligations locatives	-	104 888	104 888
Provisions	5 973	-	5 973
Prestations de retraite	119 558	-	119 558
Avantages postérieurs au départ à la retraite	60 457	-	60 457
<b>Passifs attribuables à des parties autres que les porteurs de parts</b>	<u>815 861</u>	<u>120 057</u>	<u>935 918</u>
Partie courante du passif lié aux parts de société en commandite	1 928	-	1 928
Partie non courante du passif lié aux parts de société en commandite	158 381	-	158 381
<b>Total du passif lié aux parts de société en commandite</b>	<u>160 309</u>	<u>-</u>	<u>160 309</u>
<b>Total du passif</b>	<u><u>976 170</u></u>	<u><u>120 057</u></u>	<u><u>1 096 227</u></u>
<b>Capitaux propres</b>			
Parts de société en commandite	356 240	-	356 240
Déficit	(99 742)	(23 381)	(123 123)
Cumul des autres éléments du résultat global	67 087	-	67 087
<b>Total des capitaux propres</b>	<u>323 585</u>	<u>(23 381)</u>	<u>300 204</u>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<u><u>1 299 755</u></u>	<u><u>96 676</u></u>	<u><u>1 396 431</u></u>

# Produits Kruger S.E.C.

## Notes annexes

Trimestres clos le 31 mars 2019 et le 1<sup>er</sup> avril 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

	Trimestre clos le 31 mars 2019			Trimestre clos le 1 <sup>er</sup> avril 2018		
	IAS 17 \$	Incidence de la transition \$	IFRS 16 \$	IAS 17 \$	Incidence de la transition \$	IFRS 16 \$
<b>Produits des activités ordinaires</b>	350 977	-	350 977	323 735	-	323 735
<b>Charges</b>						
Coût des produits vendus	320 930	(822)	320 108	287 369	(1 317)	286 052
Frais de vente, frais généraux et frais d'administration	22 548	(492)	22 056	22 953	(19)	22 934
Profit sur la vente d'actifs non financiers	-	-	-	(215)	-	(215)
Coûts de restructuration, montant net	65	-	65	-	-	-
<b>Résultat d'exploitation</b>	7 434	1 314	8 748	13 628	1 336	14 964
Charge d'intérêts	9 996	1 301	11 297	11 313	1 336	12 649
Autres charges	849	-	849	1 788	-	1 788
<b>Résultat avant impôt</b>	(3 411)	13	(3 398)	527	-	527
<b>Impôt sur le résultat</b>	(186)	-	(186)	(1 050)	-	(1 050)
<b>Résultat net de la période</b>	(3 225)	13	(3 212)	1 577	-	1 577
<b>Autres éléments du résultat global</b>						
<b>Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :</b>						
Réévaluation des prestations de retraite	2 027	-	2 027	16 806	-	16 806
Réévaluation des avantages postérieurs au départ à la retraite	(2 130)	-	(2 130)	638	-	638
<b>Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net :</b>						
Écarts de conversion	(6 390)	-	(6 390)	8 844	-	8 844
<b>Total des autres éléments du résultat global de la période</b>	(6 493)	-	(6 493)	26 288	-	26 288
<b>Résultat global de la période</b>	(9 718)	13	(9 705)	27 865	-	27 865

# Produits Kruger S.E.C.

## Notes annexes

Trimestres clos le 31 mars 2019 et le 1<sup>er</sup> avril 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

	Trimestre clos le 31 mars 2019			Trimestre clos le 1 <sup>er</sup> avril 2018		
	IAS 17 \$	Incidence de la transition \$	IFRS 16 \$	IAS 17 \$	Incidence de la transition \$	IFRS 16 \$
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>						
Résultat net de la période	(3 225)	13	(3 212)	1 577	-	1 577
Éléments hors trésorerie						
Dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles	11 469	2 911	14 380	12 815	2 383	15 198
Dotation à l'amortissement des immobilisations incorporelles	362	-	362	295	-	295
Profit (perte) sur la vente d'immobilisations corporelles	(5)	-	(5)	434	-	434
Variation du coût amorti du passif lié aux parts de société en commandite	1 547	-	1 547	2 678	-	2 678
Profit de change	(698)	-	(698)	(241)	-	(241)
Variation de la juste valeur des dérivés	-	-	-	(649)	-	(649)
Charge d'intérêts	9 996	1 301	11 297	11 313	1 336	12 649
Prestations de retraite et avantages postérieurs au départ à la retraite	2 445	-	2 445	3 344	-	3 344
Provisions	170	-	170	48	-	48
Impôt sur le résultat	(186)	-	(186)	(1 050)	-	(1 050)
Profit sur la vente d'actifs non financiers	-	-	-	(215)	-	(215)
Total des éléments hors trésorerie	25 100	4 212	29 312	28 772	3 719	32 491
Variation nette des éléments du fonds de roulement hors trésorerie	(52 612)	(13)	(52 625)	(36 621)	-	(36 621)
Cotisations aux régimes de retraite et aux régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite	(3 112)	-	(3 112)	(3 987)	-	(3 987)
Paiements liés aux provisions	(65)	-	(65)	(41)	-	(41)
Paiements d'impôt	(259)	-	(259)	(352)	-	(352)
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation</b>	<b>(34 173)</b>	<b>4 212</b>	<b>(29 961)</b>	<b>(10 652)</b>	<b>3 719</b>	<b>(6 933)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>						
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(5 521)	-	(5 521)	(15 718)	-	(15 718)
Acquisitions d'immobilisations corporelles liées au projet de la deuxième machine TAD	(11 116)	-	(11 116)	-	-	-
Intérêts payés sur les facilités de crédit relativement au projet de la deuxième machine TAD	(684)	-	(684)	-	-	-
Achats de logiciels	(1 218)	-	(1 218)	-	-	-
Produit tiré de la vente d'immobilisations corporelles	5	-	5	331	-	331
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement</b>	<b>(18 534)</b>	<b>-</b>	<b>(18 534)</b>	<b>(15 387)</b>	<b>-</b>	<b>(15 387)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>						
Produit tiré de la dette à long terme	24 777	-	24 777	38 050	-	38 050
Remboursement de la dette à long terme	(1 254)	-	(1 254)	(285)	-	(285)
Paiement de frais de financement différés	(286)	-	(286)	(232)	-	(232)
Paiements des obligations locatives	-	(4 225)	(4 225)	-	(3 719)	(3 719)
Intérêts payés sur la dette à long terme	(2 588)	-	(2 588)	(3 240)	-	(3 240)
Distributions et avances versées, montant net	(1 970)	-	(1 970)	(7 025)	-	(7 025)
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement</b>	<b>18 679</b>	<b>(4 225)</b>	<b>14 454</b>	<b>27 268</b>	<b>(3 719)</b>	<b>23 549</b>
<b>Effet des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en monnaies étrangères</b>	<b>(838)</b>	<b>-</b>	<b>(838)</b>	<b>322</b>	<b>-</b>	<b>322</b>
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour la période</b>	<b>(34 866)</b>	<b>(13)</b>	<b>(34 879)</b>	<b>1 551</b>	<b>-</b>	<b>1 551</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période</b>	<b>169 884</b>	<b>-</b>	<b>169 884</b>	<b>(214)</b>	<b>-</b>	<b>(214)</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période</b>	<b>135 018</b>	<b>(13)</b>	<b>135 005</b>	<b>1 337</b>	<b>-</b>	<b>1 337</b>

# Produits Kruger S.E.C.

## Notes annexes

Trimestres clos le 31 mars 2019 et le 1<sup>er</sup> avril 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts)

	Trimestre clos le 31 mars 2019			Trimestre clos le 1 <sup>er</sup> avril 2018		
	IAS 17 \$	Incidence de la transition \$	IFRS 16 \$	IAS 17 \$	Incidence de la transition \$	IFRS 16 \$
<b>Produits des activités ordinaires sectoriels</b>						
PDC	296 184	-	296 184	270 210	-	270 210
PHF	54 793	-	54 793	53 525	-	53 525
Autres	-	-	-	-	-	-
Total des produits des activités ordinaires sectoriels	<u>350 977</u>	<u>-</u>	<u>350 977</u>	<u>323 735</u>	<u>-</u>	<u>323 735</u>
<b>BAlIA ajusté sectoriel</b>						
PDC	27 449	2 643	30 092	27 929	3 138	31 067
PHF	(8 166)	1 582	(6 584)	(331)	581	250
Autres	42	-	42	(641)	-	(641)
Total du BAlIA ajusté sectoriel	<u>19 325</u>	<u>4 225</u>	<u>23 550</u>	<u>26 957</u>	<u>3 719</u>	<u>30 676</u>
Dotations aux amortissements	11 831	2 911	14 742	13 110	2 383	15 493
Charge d'intérêts	9 996	1 301	11 297	11 313	1 336	12 649
Variation du coût amorti du passif lié aux parts de société en commandite	1 547	-	1 547	2 678	-	2 678
Variation de la juste valeur des dérivés	-	-	-	(649)	-	(649)
Profit (perte) sur la vente d'immobilisations corporelles	(5)	-	(5)	434	-	434
Profit sur la vente d'actifs non financiers	-	-	-	(215)	-	(215)
Coûts de restructuration, montant net	65	-	65	-	-	-
Profit de change	(698)	-	(698)	(241)	-	(241)
Résultat avant impôt	<u>(3 411)</u>	<u>13</u>	<u>(3 398)</u>	<u>527</u>	<u>-</u>	<u>527</u>
Impôt sur le résultat	<u>(186)</u>	<u>-</u>	<u>(186)</u>	<u>(1 050)</u>	<u>-</u>	<u>(1 050)</u>
Résultat net	<u>(3 225)</u>	<u>13</u>	<u>(3 212)</u>	<u>1 577</u>	<u>-</u>	<u>1 577</u>